Saint-Léger
EN GAUME

Bulletin communal n°154 - Septembre 2024



Saint-Léger
EN GAUME

Rue du Château 19
6747 Saint-Léger
063/23.92.94
contact@saint-leger.be
www.saint-leger.be
Commune de Saint-Léger

HEURES D'OUVERTURE
Tous les services sont ouverts :
Lundi : 9h-12h
Mardi : 9h-12h
Mercredi : 9h-12h et 13h-16h
Jeudi : 9h-12h
Vendredi : 9h-12h

Le reste de la semaine, les différents services restent disponibles sur rendez-vous.

Permanence des guichets le samedi : 9h-12h

COMPLEXE SPORTIF

RÉSERVATIONS DES SALLES

Dina RAVELOMANANTSOA
063/46.02.34 - 063/23.92.94
centresportif@saint-leger.be

Daniel TOUSSAINT
0470/98.33.85
centresportif@saint-leger.be

OUVERTURE CAFÉTÉRIA
Horaires **hors saison estivale**
Mardi, jeudi et un vendredi sur deux de 19h à 23h
Horaires **durant la saison estivale**
Du lundi au jeudi, de 13h à 21h
Du vendredi au dimanche, de 13h à 22h

reka print

Sommaire

LE MOT DU BOURGMESTRE 3

VIE COMMUNALE 4
Élections locales du 13 octobre 2024 4
Rezo Pouce : le dispositif d'autostop organisé vient d'être inauguré et est désormais opérationnel sur la commune ! 6
Marché fermier et artisanal de Saint-Léger 8
Noces d'Or 9

NOUVELLES DU SERVICE TRAVAUX - SÉCURITÉ 11
Le complexe de Saint-Léger en bonne voie pour faire peau neuve ! 11
De nouveaux marquages pour la sécurité de nos têtes blondes ! 11

ENVIRONNEMENT 12
Bilan du marathon du tri organisé par IDELUX-Environnement 12
Nos déchets en 2023 13

VIE SOCIALE 15
Vous rencontrez des soucis liés aux nouvelles technologies ? 15
Une enquête citoyenne sur vos conditions de vie et votre accès aux droits fondamentaux. 16

VIE CULTURELLE 17
Le coin de la bibli 17
Culture Explore 19
Le Général de GAULLE à Saint-Léger ! 20

VIE SPORTIVE 21
Je Cours Pour Ma Forme – Session de printemps 21
J'ose la marche active ! 22

VIE ÉCONOMIQUE 23
Besoin de soins ? : ERRATUM 23
À la recherche d'un cabinet vétérinaire ? 23
Vous souhaitez vous séparer de vos biens mobiliers ? 24

VIE TOURISTIQUE 25
Durant les mois d'été, l'animation bat son plein au lac de Conchibois ! 25
Les balades Léo de juillet 28

PETITE ENFANCE, JEUNESSE ET ENSEIGNEMENT 30
Cérémonie de remise des CEB – le 3 juillet 2024 30
Plaine été 2024 33
Notre vie à l'accueil extra … 36
Les activités temps libre pour cette rentrée 2024 38
Place aux enfants 2024 39
Recherche de nouveaux parents bénévoles pour le comité de parents de Châtillon 40
Les nouvelles de la consultation de l'ONE 41

VIE ASSOCIATIVE – FÊTE ET FOLKLORE 43
Résultats du concours « Maisons et Façades Fleuries » 43
Fête du miel 2024 46
Une Réussite Retentissante ! 46
Passage du Tour de France Féminin 47
Cuisine Sauvage – la Rouge-Eau 47
Fancy-Fair de Meix-le-Tige 48
Brocante du 17 août 49
Bourse aux jouets 49

AGENDA LÉODÉGARIEN 50
Ils se sont dit « oui » 51
Vos petits trésors 51
Ils nous ont quittés 51

LE MOT DU *Bourgmestre*

Mesdames, Messieurs,
Chères Léodégariennes,
Chers Léodégariens,

Dans ce bulletin communal de la rentrée, je voudrais mettre en exergue la plaine d'été.

Elle s'est déroulée en partie à Saint-Léger et à Meix-Le-Tige durant 4 semaines à la grande satisfaction des enfants… et de leurs parents.

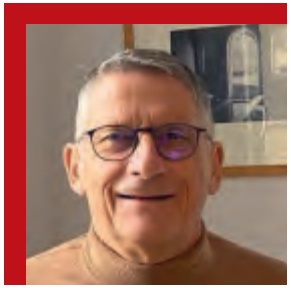
Elle a accueilli près de 80 enfants, petits et grands sous la surveillance d'un personnel encadrant très compétent composé de près de 25 personnes.

Félicitations à eux.

Notre zone de baignade a également attiré énormément de monde à la satisfaction générale des participants.

Il suffit d'ailleurs de voir le nombre de personnes qui la fréquentent régulièrement.

Chacun est enchanté de nager dans une eau d'excellente qualité, sous l'œil vigilant de nos maîtres-nageurs. Ils font de l'excellent travail, notamment en dialoguant avec certains jeunes plus turbulents.



Alain RONGVAUX

Toutes ces activités demandent un encadrement important et énormément de disponibilité pour notre personnel. Ils sont aidés par plus de 50 étudiants durant les mois de vacances.

Je remercie également notre service travaux. En cette période, avec les pluies qui sont tombées, ils doivent être au four et au moulin.

Je félicite tous les membres de notre personnel et les remercie sincèrement pour la qualité du travail qu'ils accomplissent… au complexe sportif, à la voirie et à l'administration.

Je vous souhaite une bonne lecture… et une bonne rentrée !

Votre Bourgmestre,
Alain RONGVAUX



ÉLECTIONS LOCALES

du 13 octobre 2024

Tous les six ans, les électeurs et électrices sont appelé.es à choisir leurs représentants pour siéger au sein des conseils communaux et des conseils provinciaux.

La **commune** est l'échelon politique le plus proche des citoyens. Elle mène de nombreuses actions :

- des missions obligatoires, comme la tenue des registres de l'état civil, le maintien de l'ordre et l'entretien des voiries communales ;
- des missions facultatives, par exemple en matière de logement, de tourisme, d'économie.

Dans la commune de Saint-Léger, treize sièges sont à pourvoir pour le Conseil communal. Le Collège communal se compose quant à lui de cinq membres.

La **province** exerce une série de missions, par exemple dans les domaines de l'enseignement ou de la santé. Les électeurs votent au sein des districts qui sont des regroupements de plusieurs communes.

Au sein de la province de Luxembourg, trente-sept sièges sont à pourvoir, dont sept dans le district de Virton. Le Collège provincial se compose de quatre membres.

Qui peut voter aux élections du 13 octobre 2024 ?

Pour les élections communales

Toute personne remplissant les conditions suivantes :

- avoir 18 ans accomplis le jour des élections ;
- jouir de ses droits civils et politiques ;
- être inscrit au registre de la population au plus tard le 1er août 2024.
- pour les citoyens étrangers, avoir introduit une demande d'inscription comme électeur pour le 31 juillet 2024.

Pour les élections provinciales

Sera convoquée aux élections provinciales toute personne remplissant les conditions suivantes :

- avoir la nationalité belge ;
- avoir 18 ans accomplis le jour des élections ;
- jouir de ses droits civils et politiques ;
- être inscrit au registre de la population le 1er août 2024 au plus tard.

Les ressortissants étrangers issus ou non d'un pays membre de l'Union européenne ne peuvent donc pas y participer.

La convocation

Quelques jours avant les élections, les Belges et les étrangers inscrits recevront leur convocation dans leur boîte aux lettres. Si ce n'est pas le cas, il est toujours possible d'obtenir sa convocation en se rendant à l'administration communale jusqu'au jour de l'élection, le 13 octobre à midi.

La procuration

Le vote par procuration permet, en cas d'absence le 13 octobre 2024, de se faire représenter par un autre électeur.

Quatre cas de figure justifient de donner procuration à un autre électeur. Pour chaque cas, une pièce justificative sera demandée en plus du document de procuration.



Comment donner procuration ?

1) S'assurer d'être dans une situation justifiant un vote par procuration.
2) Compléter le formulaire de procuration et y joindre la ou les pièce(s) justificative(s).
3) Le jour de l'élection, le porteur de procuration se présentera au bureau de vote dans lequel le mandant est convoqué. Le porteur de procuration devra être muni :
 - de sa convocation ;
 - de sa carte d'identité ;
 - du formulaire dûment complété et signé par le mandant et par lui-même ;
 - de la ou des pièces justificatives nécessaires.
4) Le président du bureau de vote vérifiera les documents en possession du porteur de procuration et pourra refuser le vote par procuration si la procédure n'a pas été respectée.

Le mandant ne peut remettre une procuration qu'à un autre électeur. Celui-ci ne pourra porter qu'une seule procuration. Les électeurs belges doivent remettre la procuration à un autre électeur belge.

Attention : le porteur de procuration devra se rendre dans le bureau de vote dans lequel le donneur de procuration est convoqué. Si le porteur de procuration est convoqué dans un autre bureau, celui-ci devra donc se rendre dans deux bureaux différents : le premier pour lui-même, le second pour le donneur de procuration.

Le 13 octobre, si ...	... le justificatif suivant doit être joint à la procuration :
L'électeur ou un proche est malade et ne peut pas se déplacer pour aller voter	Un certificat médical d'un médecin (qui n'est pas candidat).
L'électeur est à l'étranger (pour des raisons non professionnelles)	Une preuve de réservation OU un titre de transport OU une attestation d'un organisme de voyage OU une déclaration écrite sur l'honneur attestée par le Bourgmestre.
L'électeur travaille ou étudie	Un certificat de l'employeur ou de l'établissement d'enseignement OU une déclaration sur l'honneur (s'il travaille en tant qu'indépendant) attestée par le Bourgmestre.
L'électeur est juridiquement privé de liberté	Un certificat de l'établissement où l'électeur séjourne.

Comment devenir assesseur volontaire ?

Pour jouer un rôle actif dans l'organisation de ce moment de démocratie, l'électeur peut déposer sa candidature pour la fonction d'assesseur. Un formulaire à remettre à l'administration communale est disponible sur le portail des élections à l'adresse https://electionslocales.wallonie.be/je-suis-electeur/documents.html

S'informer sur les élections

Encore des questions au sujet des élections ? Le portail http://electionslocales.wallonie.be/ contient une multitude d'informations. De plus, le soir du 13 octobre, les résultats s'afficheront en temps réel en fonction de l'évolution du dépouillement.



REZO POUCE :

le dispositif d'autostop organisé vient d'être inauguré et est désormais opérationnel sur la commune !

Si vous vous déplacez régulièrement au sein de votre commune, il est probable que vous ayez remarqué des **panneaux verts et blancs** avec l'inscription **« Arrêt sur le Pouce »**. Vous vous interrogez peut-être sur leur utilité. Laissez-nous vous éclairer.

Douze communes du Sud-Luxembourg ont choisi de s'engager en faveur d'une mobilité durable et solidaire en adoptant le dispositif **Rezo Pouce**, en collaboration avec la société coopérative d'intérêt collectif **Mobicoop**. La mise en œuvre et la promotion de ce dispositif sont financées par les 12 communes partenaires et la Région wallonne.

Le territoire **Mobi Sud-Lux** comprend les communes suivantes : Arlon, Attert, Aubange, Messancy, Etalle, Habay, Musson, Meix-devant-Virton, Rouvroy, Saint-Léger, Tintigny et Virton. Si vous ne résidez pas dans l'une de ces communes, mais que vous effectuez des déplacements sur ce territoire, l'inscription est également possible.

Ce système d'**autostop organisé et sécurisé** offre la possibilité de partager des trajets quotidiens, de connecter les villages entre eux, de réduire les émissions de gaz à effet de serre et de renforcer le lien social.

Avec de nombreux arrêts répartis sur le territoire et grâce à l'application Mobicoop, les usagers peuvent se retrouver aisément et partager leurs trajets. L'objectif est de créer un réseau local d'autostop fiable et convivial.

Rezo Pouce est donc un subtil mélange de covoiturage du quotidien et d'autostop pour tous !

S'inspirant de l'autostop traditionnel, **Rezo Pouce** garantit la sécurité **par une inscription préalable**. Les usagers, conducteurs et passagers sont donc invités à s'enregistrer.

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. **Inscription facile et gratuite :** que vous soyez passager ou conducteur (ou les deux), inscrivez-vous :
 - en ligne sur rezopouce.org
 - via l'application Mobicoop sur l'onglet « Rezo Pouce »
 - à la commune (renseignements et inscriptions : Gwenaëlle PONCELET)

 → Les jeunes de 14 à 18 ans avec accord parental.

2. **Carte de membre et macaron :** une fois inscrit, vous recevrez une carte de membre et un macaron (conducteur) pour une identification facile et sécurisée. Les conducteurs inscrits apposent l'autocollant « Rezo Pouce » sur leur pare-brise. Les auto-stoppeurs doivent être munis de leur carte de membre.

3. **Stop en version « vintage » :** rendez-vous à un arrêt sur le Pouce près de chez vous.

 → Passager, sortez votre pancarte avec votre destination, tendez le pouce et souriez.

Un pas vers une mobilité plus durable !
Rezo Pouce encourage le covoiturage, réduit l'empreinte carbone et renforce les liens entre habitants.
Ensemble, faisons avancer la mobilité solidaire !

→Conducteur, placez votre autocollant sur votre pare-brise pour être identifié.

Sur votre route, restez attentif aux personnes qui pourraient se trouver à un arrêt sur le Pouce et arrêtez-vous. Demandez la carte membre à l'autostoppeur.

4. **Stop en version « covoiturage dynamique » :** en utilisant l'onglet **Rezo Pouce** sur l'application Mobicoop :

 →Le conducteur lance l'application lorsqu'il monte dans son véhicule, active la fonctionnalité « partir maintenant », saisit sa destination et visualise les autostoppeurs potentiels dans l'interface de recherche. Il propose de prendre au passage ceux qui vont dans la même direction.

 →Le passager, lorsqu'il est à l'arrêt sur le Pouce, active la fonctionnalité « partir maintenant », saisit sa destination et visualise les conducteurs se déplaçant dans la même direction.

5. **Pour des trajets planifiés :** en utilisant l'onglet **Covoi't** sur l'application mobicoop.

PLUS D'INFOS

- Sur le site rezopouce.org pour retrouver les informations de ce dispositif en lien avec la commune XXX (saisir le nom de la commune dans l'onglet de recherche)
- Sur la page Facebook @Mobi Sud-Lux
- Sur Instagram @mobi.sudlux



OÙ SONT VOS ARRÊTS SUR LE POUCE ?

Carte des arrêts sur rezopouce.fr



Inscription



MARCHÉ FERMIER ET ARTISANAL DE SAINT-LÉGER

Le 7 septembre dernier, Saint-Léger a accueilli la toute dernière édition de son marché fermier et artisanal pour l'année 2024. L'événement a été un véritable succès avec des artisans passionnés et une gamme variée de produits disponibles pour les visiteurs.

Nous tenons à remercier chaleureusement tous ceux qui ont contribué au succès de cette journée.





Nous sommes impatients de vous retrouver l'année prochaine pour une nouvelle édition, qui, nous l'espérons, sera encore plus riche en choix et en découvertes.

À très bientôt pour de nouvelles aventures gourmandes et artisanales !

NOCES D'OR

Ce dimanche 11 août, Saint-Léger a célébré un moment de grande émotion en honorant dix couples qui ont atteint un cap exceptionnel dans leur vie maritale.







Parmi eux, certains célébraient leurs noces d'or, marquant 50 ans d'amour et de vie commune, tandis que d'autres atteignaient l'impressionnante étape des noces de diamant, avec 60 ans de mariage.

Cette cérémonie chaleureuse, organisée par la commune et officiée par le Bourgmestre, Alain RONGVAUX, a été organisée pour rendre hommage à ces couples dont la longévité conjugale est un véritable exemple pour tous. Le moment a été ponctué de musique grâce

aux Diapasons de Meix-le-Tige. Ce fut un moment de fête et de reconnaissance pour ces couples qui, au fil des années, ont incarné les valeurs de l'amour et de la fidélité.

Félicitations à ces dix couples d'exception, et tous nos vœux pour que leur bonheur continue à rayonner au sein de notre communauté.





Noces d'Or – 50 ans :

Claude QUINCHON & Gilberte VERLAINE
Jean-Claude PIJPOPS & Martine DENYS
Serge WOLFF & Martine BERNARD
Claude LANGLOIS & Anne-Marie WATLET
Candido MORENO LOPEZ & Léonie MATHIEU
Georges BILOCQ & Anne-Françoise PAILLOT
Jacques WAXWEILER & Thérèse MARTIN
Charles MOUGEOT & Bernadette GAUL (fêtés à domicile)
Noël MASSON & Maryline HOTUA (fêtés à domicile)

Noces de Diamant – 60 ans :

Jean-Marie GUIOT & Eveline STIERNON
Michel DROPSY & Jacqueline FOCANT
Michel DÉOM & Monique MULLER



LE COMPLEXE DE SAINT-LÉGER *en bonne voie pour faire peau neuve !*



Nous sommes ravis de vous annoncer une avancée significative dans la rénovation, la sécurisation et la mise en valeur du site du Lac de Conchibois. Grâce à nos efforts collectifs, nous avons obtenu un financement exceptionnel de 1.899.430 €, couvrant 75 % du coût total du projet, qui s'élève à 2.563.717 €. Cette étape cruciale marque un tournant pour la préservation et la promotion de ce lieu emblématique.

Nous tenons à vous assurer que l'accueil des clubs et associations sera maintenu tout au long des différentes phases des travaux.

DE NOUVEAUX MARQUAGES *pour la sécurité de nos têtes blondes !*



À l'approche de la rentrée des classes, la route aux abords de l'école communale de Châtillon s'est parée de nouveaux marquages colorés, apportant une touche supplémentaire de sécurité pour les élèves et les adultes qui les accompagnent. Ces dispositifs visuels sont conçus pour renforcer la vigilance des conducteurs et attirer leur attention sur les zones 30.

Une demande a été introduite auprès du SPW afin que des marquages identiques soient réalisés auprès des autres implantations scolaires de la commune.

Plus d'excuses pour ne pas respecter les limitations de vitesse et lever le pied !

Il en va de la sécurité de tous !



BILAN DU MARATHON DU TRI

*ORGANISÉ PAR **IDELUX-ENVIRONNEMENT***

Des résultats encourageants pour le 3e Marathon du tri ! Néanmoins, des efforts restent nécessaires.

Pendant un mois, du 3 au 28 juin 2024, les équipes de **contrôle qualité d'IDELUX Environnement** ont mené une campagne intensive de vérification du tri des déchets. Trois équipes ont sillonné le territoire, réalisant plus de 8 700 contrôles qualité en un mois. Les résultats sont positifs avec une diminution des erreurs de tri : en 3 ans, le pourcentage de mauvais trieurs passe de 27 % à 22 %. Nous sommes sur la bonne voie, même si des efforts restent encore à fournir pour une partie de la population.

Poursuivre les efforts pour un tri efficace

L'erreur de tri la plus fréquente reste la présence d'emballages PMC (P = Plastiques, M = Métalliques et C = Cartons à boissons) dans nos déchets résiduels (49 % des erreurs constatées). Les autres erreurs courantes sont : des restes de nourriture (32 % des erreurs) et des bouteilles et bocaux en verre (10 % des erreurs) dans les déchets résiduels. Par ailleurs, certaines photos en témoignent : les contrôleurs d'IDELUX tombent aussi sur des poubelles qui visiblement n'ont fait l'objet d'aucun tri. En effet, découvrir autant de canettes, d'emballages en plastique ou de déchets alimentaires dans les déchets résiduels est interpellant !

Ainsi, nous le rappelons : pour que les déchets puissent être correctement recyclés, il est essentiel de respecter les consignes de tri et de déposer ses déchets dans la bonne poubelle. Cela garantit non seulement le recyclage de nos déchets, mais contribue également à la sécurité de tous. Car certains déchets, comme les batteries, les piles et les produits toxiques, peuvent provoquer des incendies s'ils ne sont pas triés correctement. Par ailleurs, un tri correct permet de réduire les coûts de gestion des déchets résiduels pour notre commune, soulageant ainsi la charge financière pesant sur les citoyens via la taxe.

À l'arrivée de ce marathon, notre commune et IDELUX Environnement remercient les citoyens pour leur collaboration et rappellent que les contrôles des poubelles se poursuivent tout au long de l'année. En effet, le Marathon du tri s'arrête, mais l'obligation de tri perdure et les équipes continuent à contrôler. Alors, restons vigilants et continuons à améliorer le tri des déchets.



Le meilleur déchet est celui qui n'existe pas

Gérer au mieux nos déchets, c'est non seulement les trier mais aussi les réduire. Comme le dit l'adage, le meilleur déchet est celui qui n'existe pas. Réduire le gaspillage alimentaire, limiter les emballages lors des achats, réparer ou donner au lieu de jeter … les gestes zéro déchet sont nombreux et souvent bien plus simples qu'on ne le croit.

Pour plus d'informations sur les bonnes pratiques de tri et de réduction des déchets, consultez le site web **www.idelux.be** ou contactez l'Intercommunale via le **063 23 19 87**.

NOS DÉCHETS

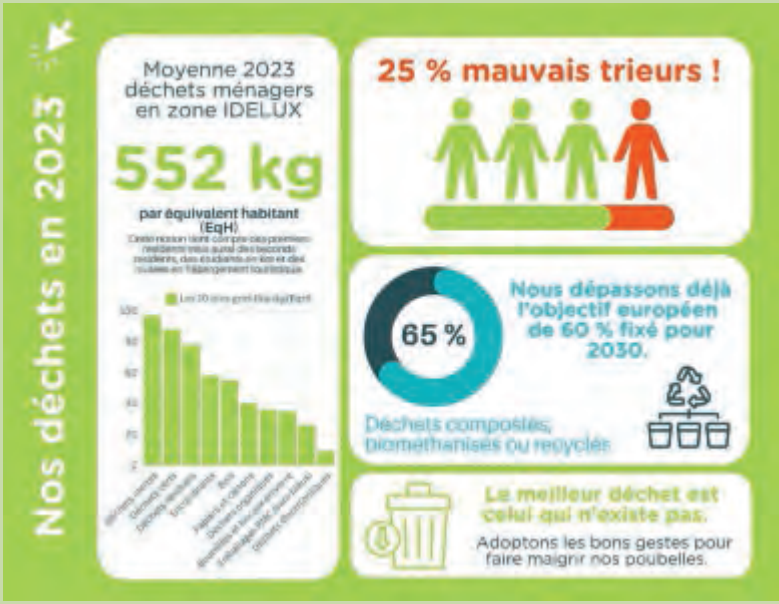
en 2023

Qu'avons-nous jeté en 2023 ? IDELUX Environnement nous révèle ce qui se cache derrière nos statistiques déchets.

Une gestion multifilière qui favorise l'économie circulaire

En 2023, **552 kg de déchets ménagers** par équivalent-habitant* ont été collectés par IDELUX Environnement, soit un total de 210 000 tonnes de déchets pour l'ensemble des 55 communes desservies par l'Intercommunale (résultat similaire à 2022 où la moyenne était 550 kg/EqH).

**La notion d'équivalent-habitant (EqH) tient compte des premiers résidents mais aussi des seconds résidents, des étudiants en kot et des nuitées en hébergement touristique.*



Parmi ces déchets, plus de 135 000 tonnes, soit **65 %, sont compostées, biométhanisées ou recyclées !** L'objectif européen de 60 % de valorisation matière des déchets ménagers, fixé pour 2030, est déjà dépassé dans la zone IDELUX même si nous n'y sommes pas encore à l'échelle de la Belgique.

Néanmoins, ce bon résultat masque une réalité mise en lumière par les contrôles qualité menés par IDELUX tout au long de l'année. Ceux-ci révèlent que **25 % des citoyens ne trient pas correctement leurs déchets**.

C'est vrai, ce n'est pas toujours facile ou pas la priorité. Mais ces erreurs de tri entraînent des **conséquences importantes sur le coût** de la gestion des déchets (et donc sur votre taxe) et **sur l'environnement.**

En cas de doute sur le tri, révisez les consignes disponibles dans votre calendrier de collecte, sur le site www.idelux.be ou encore par téléphone auprès d'IDELUX Environnement via le 063 23 19 87 (tapez 4).



Quels sont les déchets que nous produisons le plus ?

Les quantités des 10 principaux flux collectés par IDELUX Environnement sont (moyennes, exprimées en kg par équivalent-habitant) :

- 97 kg/EqH de **déchets inertes** (via les recyparcs)
- 88 kg/EqH de **déchets verts** (via les recyparcs)
- 78 kg/EqH de **déchets résiduels** (sac gris et partie grise du duobac)
- 58 kg/EqH d'**encombrants** (via les recyparcs et les collectes)
- 55 kg/EqH de **bois** (via les recyparcs)
- 40 kg/EqH de **papiers et cartons** (28 kg au recyparc et 12 kg en porte-à-porte)
- 36 kg/EqH de **déchets organiques** (sac bio et partie organique du duobac)
- 35 kg/EqH de **bouteilles et bocaux en verre** (25 kg via les sites communaux et 10 kg au recyparc)
- 26 kg/EqH d'**emballages en plastique, métalliques et cartons à boissons** (sacs bleus PMC)
- 9 kg/EqH de **déchets électriques et électroniques** (via les recyparcs)

Quelles quantités sont collectées dans notre commune ?

Voici les quantités collectées (en kg/EqH) en porte-à-porte dans notre commune en 2023 :

En kg/EqH	Moyenne 2023 de notre commune	Moyenne 2023 de la zone IDELUX
Déchets organiques	39	36
Déchets résiduels	70	78
Sacs bleus PMC	25	26
Papiers-cartons	50	40



VOUS RENCONTREZ DES SOUCIS

liés aux nouvelles technologies ?

L'Espace Public Numérique de Saint-Léger vous accueille pour toutes vos questions, petits problèmes informatiques, de gsm, etc.

Nos 2 bénévoles vous proposent également des formations ; en groupe ou en individuel.



- Des formations thématiques sur l'utilisation de l'ordinateur (organisation, sauvegardes), internet et la sécurité, la bureautique (traitement de texte et tableur), etc.
- Des permanences encadrées pour une aide ponctuelle et individuelle.
 Tous les mardis de 9h30 à 11h30, sur inscription
- Accès libre du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30.
- Prochainement : des soirées à thèmes (usages bancaires, cybersécurité, etc.).

epn :-) de Wallonie

EPN de Saint-Léger
Rue du Château 21 I 6747 Saint-Léger

Contact et inscriptions :
Stéphanie BOOMGAERT
tél : 063 60 83 48
@ : **stephanie.boomgaert@saint-leger.be**

CPAS SAINT-LÉGER

UNE ENQUÊTE CITOYENNE

sur vos conditions de vie et votre accès aux droits fondamentaux.

De la mi-septembre à la mi-novembre, une enquête inédite de grande ampleur sera réalisée auprès des citoyens dans toutes les communes francophones de Wallonie par l'Institut wallon de l'évaluation de la prospective et de la statistique (IWEPS) en tant qu'Autorité Statistique de la Région wallonne.

L'enquête aborde une série de questions qui concernent les conditions de de vie des personnes et leur accès aux droits fondamentaux.

Les résultats de cette enquête serviront à enrichir l'indicateur synthétique d'accès aux droits fondamentaux (ISADF), un outil d'aide à la décision mis à la disposition des acteurs locaux. L'ISADF permet d'identifier les besoins de la population et de promouvoir la programmation d'actions adéquates pour favoriser un accès efficace et équitable aux droits pour tous.

Concrètement, du 15 septembre au 15 novembre 2024, 102.000 citoyen•nes recevront par la poste un courrier d'invitation à participer à cette enquête. Ces personnes auront été tirées au sort dans le Registre national et réparties dans les 253 communes francophones de Wallonie. Elles pourront choisir entre deux modalités de réponse : soit en ligne via une interface web, soit en utilisant un questionnaire papier qui sera joint au courrier d'invitation.

Aucune connaissance particulière n'est requise pour répondre aux questions. Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. En répondant à ce questionnaire, les personnes interrogées apportent leur contribution à un projet de société : leurs réponses aident à comprendre les obstacles à l'accès et à l'exercice de leurs droits fondamentaux et à adapter en conséquence l'orientation des dispositifs d'actions afin d'améliorer leurs conditions de vie.

Participer à l'enquête est un enjeu important pour pouvoir améliorer la prise de décision au niveau local.

Plus d'informations : **https://www.iweps.be/enquete-isadf-2024/**



LE COIN DE LA BIBLI



Les lectures scolaires de vos enfants

Qui dit « rentrée scolaire » dit « liste de lectures imposées » pour les élèves du secondaire. N'hésitez pas à envoyer vos étudiants à la bibliothèque, nous avons peut-être LE livre dont ils ont besoin.

De plus, saviez-vous que la bibliothèque de Saint-Léger fait partie du réseau des bibliothèques de la Province de Luxembourg ? Les livres circulent d'une bibliothèque à l'autre ce qui permet d'obtenir un document appartenant à une autre structure en quelques jours à peine (délai variable en fonction de la bibliothèque d'origine du document). Donc si le livre demandé en dernière minute par le prof de français n'est pas chez nous mais se trouve ailleurs dans la province, nous le commandons et vous prévenons lorsqu'il est disponible. Quel service !

Les rendez-vous du vendredi à la bibliothèque

Vous avez 55 ans ou + et vous souhaitez passer un bon moment en bonne compagnie ?

Rejoignez-nous les **vendredis après-midi** (une semaine sur deux) **de 14h à 17h à la bibliothèque de Saint-Léger**.

Vous pourrez : jouer à des jeux de lettres, de chiffres, jouer aux cartes, jouer à n'importe quel jeu présent dans les rayons de notre ludothèque ou tout simplement papoter avec vos voisins. L'équipe de la bibliothèque est également présente tout l'après-midi pour vous conseiller, vous servir, répondre à vos questions.

L'après-midi se clôture en gourmandise avec du café, du thé, de la tarte et toujours cette convivialité partagée, pour la modique somme de 3€.

Vous avez des difficultés à vous déplacer ou bien vous n'avez pas de moyen de locomotion ? Contactez-nous et nous chercherons une solution ensemble.

Les dates à retenir :
4 et 18 octobre
15 et 29 novembre
13 décembre





Le Club de Lecture « Entre 2 livres »

Les membres de notre Club de Lecture « Entre 2 livres » se réunissent une fois par mois pour échanger leurs avis à propos de leurs coups de cœur ou de leurs (rares) coups de gueule littéraires.

Une thématique est proposée à chaque rencontre : les romans adaptés au cinéma, les uchronies, la littérature africaine, les romans de science-fiction… Chaque lectrice/lecteur est poussé.e hors de sa « zone de confort littéraire » lui permettant ainsi de faire parfois de belles découvertes romanesques.

Cette année, les membres ont eu la chance de se réunir lors de la projection du film « Le cercle littéraire des amateurs d'épluchures de patates », adapté du roman du même nom dans le cadre de l'opération « Du Roman à l'Ecran » en collaboration avec la bibliothèque Centrale de Marche-en-Famenne et Point Culture.

L'Heure du Conte



Les aventuriers en herbe pourront retrouver Sophie cet automne pour de nouvelles aventures littéraires à la bibliothèque !

Les dates à retenir :

Mercredi **18 septembre** à 15h
Samedi **12 octobre** à 10h30
Mercredi **13 novembre** à 15h
Samedi **14 décembre** à 10h30



CULTURE EXPLORE

À l'initiative de la Province de Luxembourg une page Facebook dédiée à l'actualité du territoire est désormais en ligne à partir de ce **19 juin** :
Culture Explore (**https://www.facebook.com/culture.explore.provlux**).

À destination du grand public et des opérateurs culturels, cette page permettra d'explorer l'actualité culturelle du territoire sous différents angles.

Culture Explore est le reflet et le prolongement des deux plateformes web provinciales :

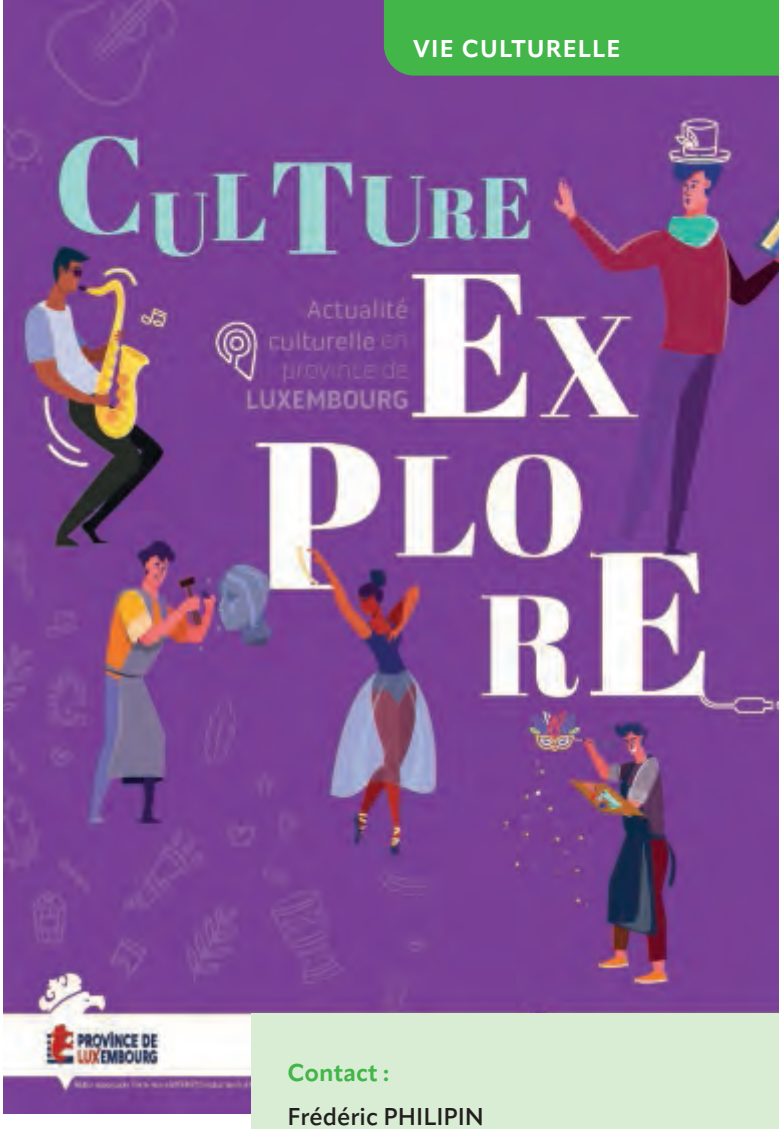
Lagenda.plus qui invite à consommer la culture et le sport localement mais aussi à explorer (agenda, répertoire, blog) toute la richesse et la diversité de l'offre sur notre territoire.

Lampli.be qui réunit les artistes et organisateurs d'événements musicaux en province de Luxembourg.

L'objectif est de diffuser l'information culturelle du Luxembourg belge en découvrant et en partageant au sein d'une même communauté différents focus et autres morceaux choisis à travers des publications renvoyant vers ces 2 plateformes.

Culture Explore permettra de mettre davantage en lumière tous nos artistes, de relayer l'éventail des événements organisés par nos partenaires culturels (musées, maisons des jeunes, cercles d'histoire, chorales…), de partager des actualités (expositions, conférences, festivals…) et de participer ainsi à un plus large rayonnement de notre belle province.

Suivez le sillon de **Culture Explore** et plus encore devenez fan de notre province créative, inclusive et de riche de sa culture.



Contact :

Frédéric PHILIPIN
Rue du Carmel 1 - 6900 MARLOIE
Tél. 084/84 78 04
f.philipin@province.luxembourg.be



LE GÉNÉRAL DE GAULLE
à Saint-Léger !



Du 8 au 19 juillet, notre commune a accueilli le tournage d'une partie d'un téléfilm historique belgo-allemand, réalisé par ZDF et ARTE (budget : 2,2 millions d'euros), qui sera diffusé début 2025. Ce film en 4 épisodes raconte la rencontre entre Charles de GAULLE et le chancelier ADENAUER en septembre 1958.

L'ancien « Café des Sports » de Saint-Léger, récemment mis en lumière par TVLux pour son centenaire, a été choisi pour incarner l'Hôtel-Restaurant « Chez Chantal » de Colombey-les-Deux-Églises, lieu d'une partie de l'action. Le tournage a duré 22 jours, dont la première semaine fut dédiée aux préparatifs (décoration, électricité, recrutement de figurants, etc.), avec même la remise en état du jeu de quilles centenaire, bien que les boules soient toujours carrées !

Le 13 juillet, environ 80 personnes (équipe de production, acteurs, figurants, techniciens…) ont investi le village. Le matériel a occupé toute la place de l'Église, et le Cercle paroissial a servi de base pour les costumes, le maquillage et la restauration des équipes.

Le tournage, qui s'est déroulé du mardi au jeudi, a été une réussite, orchestré par de véritables professionnels. Gérard LEBRUN, 92 ans, maître des lieux et figurant, nous confie : « C'est unique à voir et à vivre ! »

Le « Café des Sports » est désormais inscrit dans l'Histoire, pour de vrai. La directrice de production, Gladys BROOKFIELD-HAMPSON, a salué l'accueil chaleureux de Saint-Léger et remercié les équipes communales pour leur soutien.

Rendez-vous en mai, quand notre Gégé national montera les marches au Festival de Cannes !



Je Cours Pour Ma Forme

SESSION DE PRINTEMPS

Cette année, c'est une trentaine de participants de tout âge qui ont participé au programme de base : **Je Cours Pour Ma Forme.**

L'encadrement et le suivi durant ces 12 semaines ont été assurés par nos 3 coachs habituels.

Au terme de cette période, le mardi 17 juin, a eu lieu l'épreuve certificative.

Le premier temps a été de 26 min pour courir les 5 km et 40 min pour le dernier, ce temps correspondant à l'objectif fixé par ce programme.

Ces résultats montrent le haut niveau de ces sportifs, le soutien des plus forts envers les autres a été remarquable.

Au terme de ce test, l'échevine des sports, Monique JACOB a remis le diplôme et le chèque cadeau à chacun des participants. Elle a adressé ses remerciements à ces sportifs pour le défi qui a été relevé avec brio.

Ensuite, c'est par quelques mots de sympathie que l'échevine, a remercié les coachs, Jean-Michel SCHREDER, Franck TRINTELER et Frédéric BAYLAC-DOMENGETROY. Elle a adressé quelques mots particuliers à Daniel TOUSSAINT, son bras droit depuis 15 ans, qui va profiter d'une retraite bien méritée. Nous lui souhaitons beaucoup de bonheur avec sa famille !

Enfin, c'est autour du verre de l'amitié et d'un pain saucisse que s'est terminée cette soirée.



J'ose la marche active !

les samedis à Saint-Léger

Session d'information samedi 21 septembre à 10h.

Au Centre Culturel et Sportif



La marche en mode loisir/santé. Une activité physique à la portée de tous

Remise à la marche (niveau 1) :
Une remise en mouvement progressive.
Objectif : 20 à 40 minutes de marche à allure modérée.

Initiés (niveau 3) :
Une allure dynamique pour progressivement, parcourir 1h de marche à une vitesse moyenne de 5,8 km/h.

Programme en 8 semaines.
Durée des sessions : 1h à 1h30.

Infos et inscriptions : mc.be/marche-active





Besoin de soins ?

ERRATUM

MÉDECINS

Dr Fabienne HANOTIAU
063/22 81 85 – 0492/60 99 14
Rue d'Arlon 12
6747 Saint-Léger

Dr Aurélie SIMON
0498/25 22 49
Voie de Chantemelle 11
6747 Saint-Léger

Dr Michel BAULARD
063/23 91 88
Voie de Vance 18
6747 Saint-Léger

Dr Florian FOULON
063/23 59 20
0470/12 79 90
Grand-Rue 110
6747 Châtillon

Dr Lénaïc LANGLOIS
063/23 59 20
0493/04 09 31
Grand-Rue 110
6747 Châtillon

KINÉS

Élodie NICOLAS
0477/66 60 34
Rue du Château 19/A
6747 Saint-Léger

Suivi Sport Concept
0471/13 42 72
Rue de Virton 78/A
6747 Saint-Léger

Jordan DELTENRE
0492/80 01 02
Rue d'Arlon 58/A
6747 Saint-Léger

À LA RECHERCHE D'UN CABINET VÉTÉRINAIRE ?



Marie-Odile COQUAY s'est installée à Saint-Léger pour offrir une gamme complète de services vétérinaires.

Son cabinet propose des consultations et des chirurgies sur rendez-vous, ainsi qu'une prise en charge des urgences pour animaux de compagnie et petits ruminants.

Le cabinet est situé aux Champs Vignettes 25 à 6747 Saint-Léger.

Pour toute demande de rendez-vous ou d'information, contactez le **0499/21 13 63**.

Marie-Odile est à votre service pour le bien-être de vos animaux.

VOUS SOUHAITEZ VOUS SÉPARER

de vos biens mobiliers ?





DURANT LES MOIS D'ÉTÉ,

l'animation bat son plein au lac de Conchibois !

Nous avons la chance d'avoir ce site à 5 min du centre de Saint-Léger. Quel plaisir de s'y promener et d'y découvrir l'exposition de photos sur bâches prêtées par le Contrat de rivière Semois-Chiers.

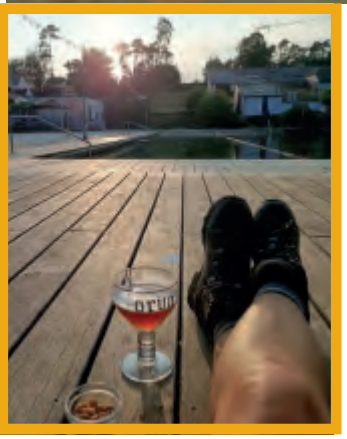
Beaucoup de personnes de la région et même d'au-delà viennent au lac pour différentes raisons, que ce soit pour y pêcher, nager, bronzer, se désaltérer ou déguster une glace, cet espace est un bonheur pour tous. Tout cela dans un esprit familial et respectueux de l'environnement !

Pour ce faire, l'ASBL du centre sportif engage une équipe de 36 étudiants afin d'assurer le service au bar, la gestion des pédalos, l'ordre autour du lac et la permanence du Syndicat d'Initiative. Des maîtres-nageurs brevetés sont également embauchés pour assurer la sécurité des nageurs.









Une collaboration entre les services communaux et ces équipes de jeunes permet d'assurer un service de qualité aux plaisanciers et à nos clients !

Ce premier août, nous avons obtenu, suite à la visite de contrôle, l'obtention du **LABEL PAVILLON BLEU** pour l'an prochain. Nous sommes titulaires de ce label pour la quinzième année consécutive !

En Wallonie, seuls 2 sites bénéficient de ce label. Celui-ci repose sur différents critères, tels que la propreté, le tri des déchets, les indications précises du site et, bien entendu, la pureté de l'eau de baignade.



Des promenades









Le Big Jump



Un feu d'artifice au top pour la Fête Nationale



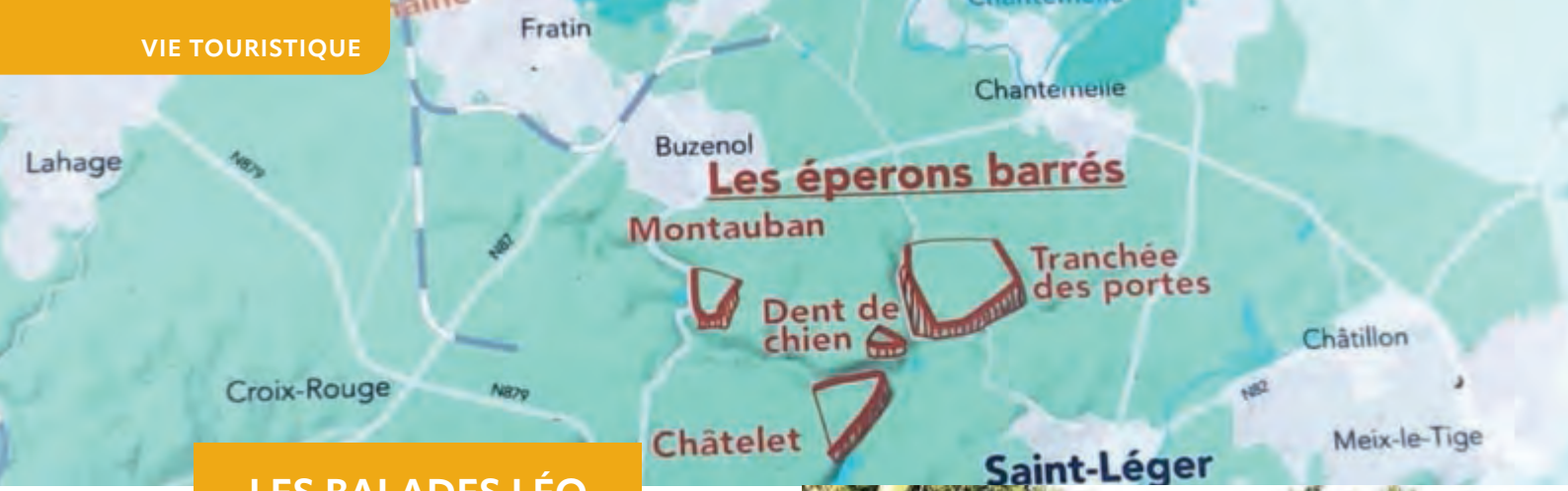












LES BALADES LÉO

de juillet

Cette année encore, elles ont débuté le 27 juin au départ de Châtillon en passant par le trou du Pérou et le Brandifer. Les marcheurs ont terminé à la bergerie du Pachis.















Le 4 juillet, le rendez-vous était donné au cimetière militaire d'Ethe puis, passage dans les bois de Laclaireau vers le Cron.

Le 11 juillet, depuis la vallée de la Rouge-Eau, les marcheurs ont été guidés vers la Haie de Han et la Tranchée des Portes dans les bois de la commune d'Etalle.

La quatrième balade Léo du 18 juillet est partie de l'école de Meix en direction de la balade du Curé vers Rachecourt et La Fâche.

Le départ fut donné au lac de Conchibois pour la dernière balade du 25 juillet, direction rue de Paradis, l'ancienne sablière, les croix du Taureau et de la Cloutière, retour par le Devant du bois au lac où un barbecue pains-saucisses attendait les marcheurs.

Lors de chaque balade, chacun a eu la possibilité de poursuivre la soirée autour d'un verre convivial de Butineuse ou un jus de pomme.

L'équipe du Syndicat d'Initiative, Muriel, Guy, Jacques, Pascale, Alain, Michel, Éric, Murielle, Hugues, Anne-Sophie et Anne vous remercie et **vous invite déjà aux balades Léo 2025** !





CÉRÉMONIE DE REMISE DES CEB

le 3 juillet 2024

Cette année encore, les élèves de 6e primaire des trois implantations communales et de l'école libre ont passé l'épreuve externe certificative avec succès.

Accompagnés par leur famille, 48 élèves ont été invités par le Conseil Communal, à la traditionnelle cérémonie de remise des certificats d'études de base, qui s'est déroulée le mercredi 3 juillet dernier au complexe sportif de Saint-Léger.

Une cérémonie importante qui marque la fin d'un cycle et le début d'une nouvelle aventure scolaire pour nos jeunes.

Après le traditionnel discours d'Anne SCHOUVELLER, Échevine de l'Enseignement, ce fut au tour de Christelle NOIRHOMME, directrice de l'école fondamentale communale et de Vinciane GIGI, nouvelle directrice de l'école libre, de prendre ensemble la parole.

L'Échevine a souligné la bonne collaboration avec les directions respectives et a remercié toutes les équipes éducatives, qui durant toutes ces années, depuis l'enseignement maternel jusqu'à ce jour, ont accompagné les élèves, les ont fait grandir en s'efforçant de leur transmettre certaines valeurs et le meilleur apprentissage pour les aider à concrétiser leur belle réussite.

Notre plus grand souhait, a-t-elle dit, est de proposer un enseignement de qualité adapté à l'évolution constante des missions qui nous sont confiées : apprentissage pédagogique, citoyen, sociétal – promotion de la confiance en soi - transmission des valeurs et maîtrise des compétences et des savoirs, mais aussi des « savoir-faire » et des « savoir-être » nécessaires aux apprentissages ultérieurs de tous les élèves.

Ces derniers ont reçu de la main des élus et des titulaires de classe, leur certificat d'études de base, leur attestation de suivi du cours d'anglais ainsi qu'un « chèque-cadeau » d'une valeur de 25 euros offert par la Commune.









La bibliothèque « À Livre Ouvert » de Saint-Léger a offert également aux élèves un « bon cadeau » pour emprunter gratuitement 10 livres de leur choix.

Un grand merci à la bibliothèque.

Ensuite, tous ont partagé le verre de l'amitié. Un moment convivial et d'exception qui a réuni enfants, parents, équipes éducatives et responsables communaux.

À présent, c'est une nouvelle expérience qui attend nos jeunes, différente certes mais oh combien enrichissante et remplie de défis importants à relever !

Nous leur souhaitons à tous plein succès dans leurs futures études . . .



Les élèves ayant reçu le CEB sont :

ÉCOLE COMMUNALE DE CHÂTILLON

Classe de Madame Natacha DELCOUR

Lola CHAPLIER
Lilou CRÉLOT
Gabriel DELCOMMENNE
Louis FRISCH
Anaïs GRUSLIN
Élea JACQUET
Eliott LANGEN DANDOIT
Charline LÉONARD
Liam LÉONARD
Chloé LIMPACH
Victor MAGNETTE
Noé MARTIN
Valentine MOULIN
Evan RIDREMONT





ÉCOLE COMMUNALE DE MEIX-LE-TIGE

Classe de Madame Camille ERNALSTEEN

Camille COLLET
Raphaël GÉRARD
Hugo JACQMIN
Maélly KIMUS
Charles LAUNOIS
Eline MÉDARD
Leila MUNIER
Henri PONCELET
Luna SCHMIDT
Arthur SCHOUVELLER
Jack VANSWEEVELT



ÉCOLE LIBRE DE SAINT-LÉGER

Classe de Monsieur Jean-Yves VÉRITER

Emy ANTOINE
Bastien BAYLAC DOMENGETROY
Maëlan BOURLIER GRUNHERTZ
Noah CORDIER
Roméo CRENIER
Camille DOMINICY
Lola DUFOUR
Nina GROGNA
Sasha HUBERT
Thibault LELIOUX
Olivia LERMUSIEAU
Miguel MARTINS FERREIRA
Chiara TILKIN
Romain VÉRITER
Sophie WENGER

ÉCOLE COMMUNALE DE SAINT-LÉGER

Classe de Monsieur Yannick NIZET

Nina COPUS
Matteo CRÉLOT
Jade DETAILLE
Mathys DUCHENE
Cayssi GUERMANT
Amélia LOISEAU
Marion MATHIEU
Christopher MUNGUYIKO



Félicitations à toutes et à tous !

PLAINE ÉTÉ *2024*

Cette année encore, l'Administration Communale de Saint-Léger a organisé une plaine d'été destinée en priorité aux enfants résidant sur le territoire de notre commune et aux enfants fréquentant les écoles maternelles et primaires de la commune.

Durant 4 semaines, du lundi 15 juillet au vendredi 9 août inclus, la plaine a enchanté de nombreux enfants de 2,5 ans à 12 ans.

Cette année encore, trois semaines de plaine étaient consacrées aux plus petits de « 2,5 à 4 ans » et organisées dans les locaux de l'école communale de Meix-le-Tige. Deux semaines de plaine pour les « 5-12 ans » ont été organisées dans les locaux de l'école communale de Saint-Léger, et enfin, une semaine pour les « 4-12 ans » s'est déroulée également dans les locaux de l'école de Meix-le-Tige.

Au cours de ces semaines bien animées, différents thèmes ont été abordés.





Pour la plaine des grands, **« Le tour du monde » - « Koh Lanta » et « Voyage dans le temps »**.

Pour les plus petits, **« La forêt enchantée » - « Les sens en éveil » et « Les petites bêtes ».**

C'est une belle équipe d'animatrices et d'animateurs, Léa, Adèle, Xavier, Marisol, Louis, Marie, Thierry, Kiara, Solène, Cécile, Elena, Clara, Yanis, Chloé, Mazarine, Merlin, Erine, Estéban, Maëva, Logan, Thomas et Rémi dirigée par trois coordinateurs, Auxane, Elise et Claude, tous motivés et dynamiques qui ont proposé aux enfants des animations diverses, petits et grands jeux, balades, activités culinaires et bricolages de tous genres en rapport avec le thème abordé.

C'est ainsi que nous avons compté 223 inscriptions dont 151 pour les plaines des « grands » et 72 inscriptions pour les plaines réservés aux « petits » !



Les **première et deuxième semaines de la plaine des petits** furent marquées par le retour de Pauline de la Bibliothèque avec une animation « Lecture ».

Au cours de la **troisième semaine** de cette même plaine, ce fut au tour de Jérémie de proposer une activité ludique sur « Les abeilles ».

La **première semaine de la plaine des grands** fut marquée par une activité d'initiation au djembé.

Au cours de la **troisième semaine de la plaine des grands**, la Province de Luxembourg a organisé comme chaque année, une opération d'éveil culturel à l'attention des enfants fréquentant les plaines de vacances communales.











Pour la 18e édition, et en collaboration avec notre commune, c'est au **BASTOGNE WAR MUSEUM** que le groupe des moyens et le groupe des grands ont pu se rendre le jeudi 8 août dernier.

- Le matin, les enfants ont pu découvrir les réalités de la vie d'Emile, l'enfant courage du Bastogne War Museum, des civils et des soldats entrainés dans un conflit meurtrier (témoignages d'époque, ateliers sensoriels, salles multimédia …).
- La visite avec Emile fut prolongée l'après-midi par un jeu de coopération en extérieur, le Jeu des Alliés. Ce jeu de piste a permis d'intégrer, de façon ludique, les notions apprises durant la visite de la matinée et de découvrir le Mardasson et ses alentours.

Le groupe des plus petits de la plaine des grands a pu, quant à lui, participer à une animation « jeux » proposée par Pauline, Jérémie et Quentin de la Bibliothèque-ludothèque de Saint-Léger.

Un tout grand merci à nos animateurs, animatrices, coordinateurs et coordinatrice passionnés pour avoir captivé et ravi tous nos enfants.

Un merci tout spécial au Tisserand (dispositif de soutien à l'inclusion) et à Charlotte et Laurence, assistantes en soin et éducation, qui nous ont permis d'accompagner au mieux les enfants à besoins spécifiques fréquentant la plaine.

Merci à la Bibliothèque-ludothèque de Saint-Léger, à Pauline et Jérémie, pour leurs chouettes animations.







Merci également aux techniciennes de surface, Cindy, Dusty et Delphine pour leur efficacité.

Notre vie à l'accueil extra . . .

LES ACTIVITÉS SPÉCIALES À L'ACCUEIL EXTRASCOLAIRE

École communale de Meix-le-Tige



Des cadeaux en préparation

École communale de Châtillon



Une bonne compote de rhubarbe

École libre de Saint-Léger



De drôles de jeux dehors

École communale de Saint-Léger



Allez les belges!

LES ACTIVITÉS TEMPS LIBRE *pour cette rentrée 2024*

Pour les enfants à partir de 2,5 ans dans votre commune



Plus d'informations sur le site internet de l'Accueil Temps Libre Saint-Léger
www.sites.google.com/site/atlsaintleger

ou auprès de la coordination ATL :

auxane.jacob@promemploi.be - 063/58 99 26 - 0496/53 82 88

PLACE AUX ENFANTS 2024

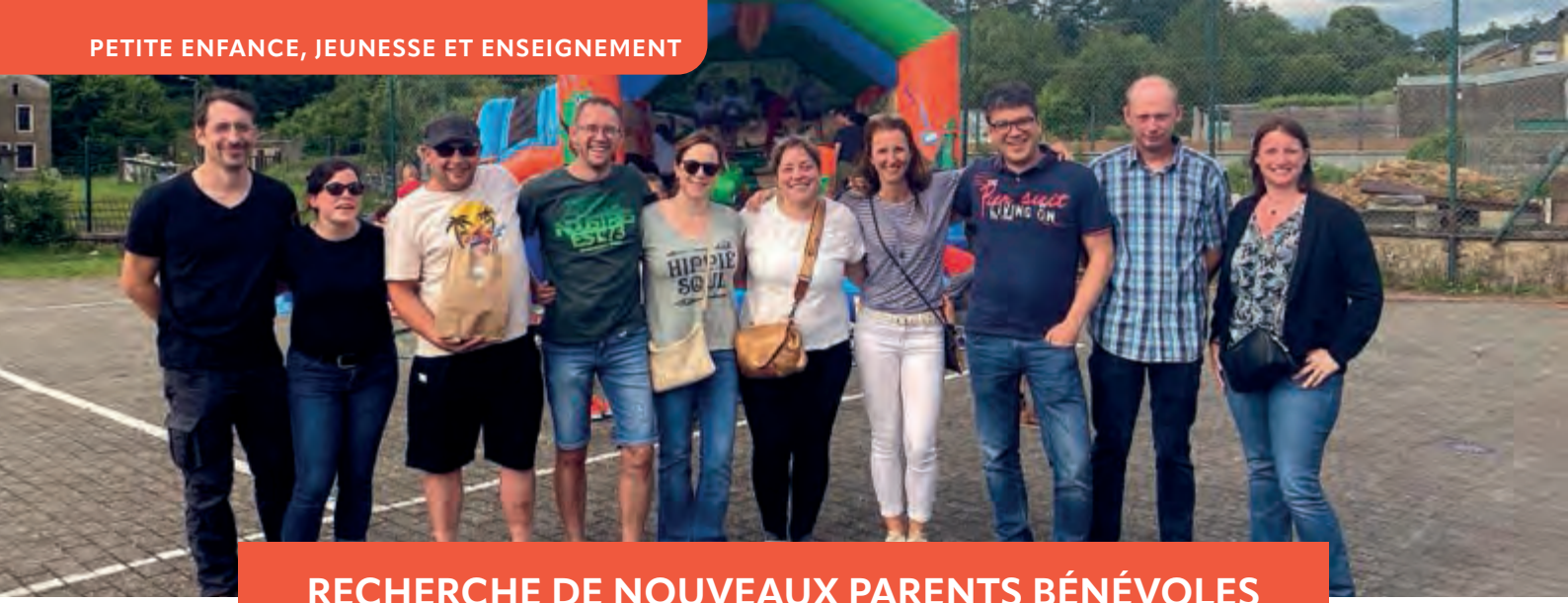
« Ce jour-là, le monde des adultes s'ouvrira à la curiosité insatiable des enfants. Des lieux habituellement inaccessibles leur seront ouverts pour les emmener à la découverte de la réalité quotidienne des adultes dans leur quartier, leur commune… »

Cette année, 15 enfants se rendront à la Province de Luxembourg à Arlon.

Ils découvriront les locaux provinciaux, le rôle de la Province, la salle du Conseil provincial et ils pourront prendre la place et le rôle d'un Conseiller provincial.

Un toute-boîte avec davantage d'informations sera distribué prochainement.





RECHERCHE DE NOUVEAUX PARENTS BÉNÉVOLES

pour le comité de parents de Châtillon

Le dernier jour d'école à Châtillon a été pour nous, comité de parents, l'occasion de remercier et fêter le départ de 9 parents d'élèves très actifs au sein du groupement. Nous leur souhaitons bonne continuation avec leurs enfants et les remercions pour leur aide très précieuse parmi nous.

Merci spécial à Caroline qui a été notre secrétaire durant de nombreuses années. Nous avons donc des postes libres à combler pour cette nouvelle année scolaire.

N'hésitez pas, vous, parents, à nous rejoindre dans ce super comité !







Les nouvelles de la consultation de

L'ONE

OFFICE
DE LA NAISSANCE
ET DE L'ENFANCE

Toutes nos consultations et activités sont entièrement GRATUITES et ouvertes à tous les enfants de la commune de Saint-Léger.

L'ONE accueille les enfants dès 15 jours après la naissance, sur rendez-vous, les 2e et 4e mardis de chaque mois.

Pour toute consultation ou tout conseil, notre médecin et notre infirmière se tiennent à votre disposition et à votre écoute.

Toutes nos activités et consultations se déroulent à la **rue du Château n°19 à Saint-Léger**, à côté de la commune.



Activité massage bébé

Depuis ce deuxième trimestre, nous accueillons Madame Caroline THOMAS de Gomery, ses connaissances et son expérience vont nous encadrer tout au long des activités massages.

Un moment unique de partage et de douceur pour vous, jeunes parents et votre bébé.

L'activité est proposée aux nouveaux nés jusque +/- 6 mois sur réservation au **0492/34 22 40**, auprès notre infirmière de l'ONE : Audrey BILOCQ. Les places sont limitées.

C'est avec plaisir que nous avons sélectionné quelques photos prises lors de notre dernière animation qui a eu lieu le jeudi 13 juin dans notre salle.











Dates des dernières consultations en 2024.

Mardi	10	24	Septembre 2024	De 9h30 à 11h30
Mardi	08	22	Octobre 2024	
Mardi	12	26	Novembre 2024	
Mardi	10	24	Décembre 2024	

Liste des activités du mois du dernier semestre 2024.

- **Histoire contée aux enfants – 1 à 3 ans :**
 Le vendredi 27 septembre de 10h00 à 11h00.
- **Éveil sensoriel à la musique et au yoga – 1 à 6 ans :**
 Le lundi 14 octobre de 17h00 à 18h00.
- **Psychomotricité - 2 à 6 ans :** Le mercredi 30 octobre de 10h00 à 11h00.
- **Massage bébé – 0 à +/-6 mois :** Le jeudi 28 novembre – 10h00 à 11h00.
- **Éveil sensoriel à la musique et au yoga – 1 à 6 ans :**
 Le lundi 09 décembre - 16h30 à 17h30.

Uniquement sur réservation auprès d'Audrey BILOCQ au **0492/34 22 40.**

Nos activités sont destinées prioritairement pour les enfants en âge concerné, mais s'il reste des places, c'est avec plaisir que nous accueillerons leurs frères et sœurs.
Les activités et les consultations sont entièrement gratuites.

Au plaisir de vous rencontrer.
L'équipe de l'ONE.



RÉSULTATS DU CONCOURS

« Maisons et Façades Fleuries »

Le cercle horticole et la commune sont ravis d'avoir redynamisé le concours « Maisons et Façades Fleuries », qui a rencontré un grand succès avec 33 inscriptions.

Début août, par une belle journée ensoleillée, un jury, composé de Madame Françoise TOUSSAINT, représentante de la fédération provinciale horticole du Luxembourg, de Madame Nicole LANOTTE du cercle horticole de Florenville, et de Monsieur François RONGVAUX du cercle horticole de Musson, a parcouru les trois villages de l'entité de Saint-Léger pour évaluer les maisons et façades fleuries. Ils ont été impressionnés par les efforts déployés pour embellir et valoriser le patrimoine local.

La qualité des fleurissements a été un véritable défi pour nos trois experts, qui ont eu la tâche difficile de départager les lauréats de cette édition.

Après les évaluations, une réception a eu lieu à la salle des fêtes, où la présidente du cercle, Madame Marie-Christine LÉONARD, ainsi que les membres du cercle et les représentants communaux, Alain RONGVAUX, Bourgmestre, et Monique JACOB, Échevine de l'environnement, ont accueilli les invités. La soirée s'est poursuivie dans une ambiance conviviale avec un verre de l'amitié et un délicieux repas froid.

Les trois meilleurs participants de chaque catégorie ont été récompensés par des chèques-cadeaux de 50 €, 30 €, et 20 €, remis lors d'une soirée organisée le 5 septembre.



Ces chèques peuvent être utilisés dans les 11 commerces de la commune de Saint-Léger qui ont soutenu le concours. Nous les remercions chaleureusement pour leur engagement.

La commune a également souhaité marquer son soutien lors de cette initiative en prenant en charge les frais associés. **Chaque participant a reçu un remboursement de 25 € en septembre**, via le cercle horticole, en remerciement de leur contribution à l'embellissement de leur devanture.

CLASSEMENT DE LA CATÉGORIE « MAISONS FLEURIES »		
Avec plus de 90% :		
1er Prix :	**Fabienne LARIVE**	**Saint-Léger**
2ème Prix :	**Marie-Rose BASTIN**	**Saint-Léger**
3ème Prix :	**André JACQUEMIN**	**Saint-Léger**
Ont également obtenu plus de 90 % :		
	Roger & Irène GILLEN	Meix-le-Tige
	Claude RENAUT	Saint-Léger
Ont obtenu plus de 80% :		
	Guy & Muriel FRANCOIS	Saint-Léger
	Mélissa LEMOINE	Saint-Léger
	Benoît MARISCAL	Meix-le-Tige
	Myriam REUTER	Châtillon
Ont obtenu plus de 70 % :		
	Bastien CLAUDOT	Saint-Léger
	Edna DI RENZO	Châtillon
	Michèle GODART	Meix-le-Tige
	Agnès LOCUS	Châtillon
Ont obtenu plus de 60 % :		
	Pascale BERNARD	Meix-le-Tige
	Mathias HISSETTE	Saint-Léger

Les classements ci-dessus sont par ordre alphabétique et non en fonction des points obtenus











CLASSEMENT DE LA CATÉGORIE « FAÇADES FLEURIES »		
Avec plus de 90% :		
1er Prix :	**Jeannine ORY**	**Meix-le-Tige**
2ème Prix :	**Martine MASSON**	**Châtillon**
3ème Prix :	**Marie-Thérèse FRANCOIS**	**Saint-Léger**
Ont également obtenu plus de 90 % :		
	Thierry BILOCQ	Saint-Léger
	Freddy BOUVY	Saint-Léger
Ont obtenu plus de 80% :		
	Carine CLAUSSE	Saint-Léger
	Virginie COLLET	Meix-le-Tige
	Marie LECLÈRE	Saint-Léger
Ont obtenu plus de 70 % :		
	Annie BERTRAND	Châtillon
	Nathan CLESSE	Châtillon
	Brigitte GERARD	Châtillon
	Daniel GRUSELIN	Châtillon
	Rachel LINEL	Châtillon
	Arnaud SIMONET	Châtillon
Ont obtenu plus de 60 % :		
	Émilie CUNHA	Saint-Léger
	Marie-Christine LÉONARD	Meix-le-Tige
	Maryline LETARD	Meix-le-Tige
	Johanne SOSSON	Châtillon

Les classements ci-dessus sont par ordre alphabétique et non en fonction des points obtenus

Liste des commerçants participants :

SAINT-LÉGER :

- Boucherie-charcuterie - Roland DROPSY
- Pharmacie MARIACOR
- Dépôt-vente d'accessoires dames « Une Autre Saison » - Françoise BEHIN
- Atelier « Argil'Art » - Eric BOUVY
- Fleuriste « Lé Lys » - David BLONDELET
- Optique GOFFINET

CHÂTILLON :

- Salon de coiffure « De la Magie dans l'Hair » - Aurore CHRISTOPHE
- Salon de coiffure « Coiffure Création » - Fabiola WEILER
- Pâtisserie « La Bonne Pâte » - Sandrine KOOS

MEIX-LE-TIGE :

- Magasin de jouets de seconde main « Mon Grenier Magique » - Bérengère VAN BRANTEGHEM
- Vente, entretien et réparation de machines « RSC Garage » – Éric RAEKELBOOM



FÊTE DU MIEL *2024*



Nos amies les abeilles ont énormément souffert du printemps froid et pluvieux et n'ont pas été en mesure de produire du miel en quantité. Elles ont dû, pour survivre, consommer ce qu'elles avaient récolté. Beaucoup d'apiculteurs ont même dû nourrir leurs ruches. La récolte de miel de printemps est très limitée et celle de miel d'été ne s'annonce pas des meilleures.

Organiser une fête du miel sous pouvoir en proposer aux visiteurs n'aurait aucun sens.

C'est pourquoi, le Syndicat d'Initiative a décidé, à contre cœur, d'annuler la fête du miel de ce mois de septembre.

UNE RÉUSSITE RETENTISSANTE !

Le samedi 25 mai au soir, 250 personnes ont eu la chance d'assister au tout premier concert commun des deux sociétés musicales de l'Harmonie Royale Sainte-Cécile et la Fanfare Communale de Saint-Léger. Un événement marquant qui a rencontré un succès éclatant ! Les musiciens des deux ensembles ont offert une prestation mémorable, remplie d'émotion et de passion.





Un grand MERCI aux talentueux musiciens pour leur dévouement, ainsi qu'à tous ceux qui sont venus les soutenir en cette soirée spéciale.

Mention spéciale à Amaury GOFFINET, qui dirige ces ensembles depuis janvier avec brio. Sa passion et son engagement ont grandement contribué à la réussite de ce concert. Bravo à tous !

PASSAGE DU TOUR DE FRANCE FÉMININ



CUISINE SAUVAGE – LA ROUGE-EAU







FANCY-FAIR *de Meix-le-Tige*





BROCANTE DU 17 AOÛT



BOURSE AUX JOUETS



L'AGENDA *léodégarien*

CALENDRIER NON EXHAUSTIF, SUIVANT LES INFORMATIONS TRANSMISES PAR LES ORGANISATIONS



Septembre 2024

22/09/2024
Allure Libre
École communale de Saint-Léger

25/09/2024
Repas des Aînés
Complexe de Saint-Léger
Informations : Administration communale – 063/23 92 94

28/09/2024
Concert anniversaire 40 ans des Diapasons
Au Cercle Saint-Joseph à Meix-le-Tige
Buffet dînatoire offert dès 18h30

29/09/2024
Repair Café
De 9h à 12h à la salle des fêtes de Saint-Léger

Octobre 2024

05 au 06/10/10/2024
Fête foraine
Saint-Léger

19/10/2024
Place aux Enfants
ATL Saint-Léger – 063/58 99 26

20/10/2024
Marche Adeps
À Châtillon
Syndicat d'Initiative – 0471/66 96 18

27/10/2024
Repair Café
De 9h à 12h à la salle des fêtes de Saint-Léger

Novembre 2024

10/11/2024
Commémorations de l'Armistice
Meix-le-Tige

11/11/2024
Commémorations de l'Armistice
Saint-Léger ET Châtillon

16/11/2024
Fête de la Sainte-Cécile
Messe suivie d'un concert des jeunes Diapasons

Décembre 2024

14/12/2024
Mais où Crèche Saint-Léger
Informations : Monique JACOB – 0471 83 15 13

29/12/2024
Concert de Noël
Dès 15h au Cercle Saint-Joseph à Meix-le-Tige

Janvier 2025

11/01/2025
Distribution des sacs poubelles gratuits
Informations : Administration communale – 063/23 92 94

14/01/2025
Ramassage des sapins de Noël
Informations : Administration communale – 063/23 92 94

POUR PLUS D'EVENEMENTS SUR VOTRE COMMUNE, CONSULTEZ LA PAGE FACEBOOK

« Que faire sur la commune de Saint-Léger »

Vous souhaitez davantage de visibilité pour votre événement ?

N'hésitez pas à envoyer vos infos à la Maison du Tourisme de Gaume (diffusion web et newsletter) : info@visitgaume.be – 063/39.31.00



ILS SE SONT DIT *oui*

Mariage de Théo COPUS & Brendalee SCHEPPERS,
de Saint-Léger, le 01/06/2024

Mariage de Julien BOREUX & Emeline GILISSEN,
de Saint-Léger, le 22/06/2024

Mariage d'Amaury LEFEVRE & Camille FAYT,
de Saint-Léger, le 06/07/2024

Mariage d'Arnaud PINEUX & Francesca TRISCIUOGLIO,
de Meix-le-Tige, le 20/07/2024

Mariage de Julien GUILLAUME & Valérie BODART,
de Châtillon, le 27/07/2024

Mariage de David MALAISE & Christine THOMAS,
de Saint-Léger, le 08/08/2024

Mariage de Kévin VAN LAAR THEISMANN & Nina BEECKMAN,
de Châtillon, le 31/08/2024



VOS PETITS *trésors*

Naissance de Yanis BENSACI,
Né le 18/04/2024 à Arlon
Fils de Quentin BENSACI & Alisson BAUER de Saint-Léger

Naissance de Rayyan NAHIMANA,
Née le 17/05/2024 à Arlon
Fille de Nadia NAHIMANA de Saint-Léger



ILS NOUS *ont quittés*

Monsieur **André SEYLER**, de Saint-Léger, le 16/06/2024

Monsieur **André ABSIL**, de Saint-Léger, le 20/06/2024

Monsieur **Bernard PAILLOT**, de Saint-Léger, le 26/06/2024

Madame **Françoise ANDRIN**, de Saint-Léger, le 01/08/2024

Monsieur **Marcel GRÉGOIRE**, de Saint-Léger, le 02/08/2024

Madame **Rosine BOUTEILLE**, de Saint-Léger, le 08/08/2024

Monsieur **Jean-Paul DETERME**, de Châtillon, le 12/08/2024

Madame **Fatima BENAHMED**, de Châtillon, le 24/08/2024

Naissance de Côme LEBRUN,
Né le 12/06/2024 à Arlon
Fils d'Antoine LEBRUN & Manon DOMINIQUE de Saint-Léger

Naissance de Timéo ARNOULD,
Né le 21/06/2024 à Arlon
Fils d'Alan ARNOULD & Maëva ROBLIN de Châtillon

Naissance d'Éléonore DENAMPS,
Née le12/07/2024 à Arlon
Fille de Michal DENAMPS & Noémie LOUIS

Naissance de Manoa DAMONNEVILLE,
Né le 18/07/2024 à Luxembourg
Fils de Victor DAMONNELVILLE & Manuela LOUIS

Naissance de Julia BRESSARD,
Née le 28/07/2024 à Luxembourg
Fille de Clément BRESSARD & de Marie-Laure MONHONVALLE

Saint-Léger
EN GAUME

www.saint-leger.be